



Cannabis et travail.

A retenir:

- Parmi les travailleurs, 9% consomment du cannabis au moins 1 fois par an.
- Le CAST est un questionnaire permettant d'évaluer le niveau de consommation du cannabis.
- Le risque d'être responsable d'un accident routier mortel est multiplié par 1,8 lors de la conduite sous l'emprise de cannabis.
- Certains facteurs liés au travail peuvent favoriser la consommation de cannabis.
- Le service de santé est un acteur de la prévention des consommations d'alcool et de drogues, tant sur le plan collectif qu'individuel.

P. Hache. In Références en santé au travail. N°152. Décembre 2017. P.37-51

Thème:

[Produits psychoactifs](#) ^[1]

[France - drogues](#) ^[2]

Date du document:

Lundi Janvier 15 2018

Visibilité du contenu de groupe:

Public - accessible to all site users

Résumé:

Le cannabis est le produit illicite le plus consommé en milieu professionnel. Inhalé ou ingéré, le THC, substance psychoactive de cette plante, peut mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et être à l'origine d'accidents du travail. Cet article fournit aux acteurs de santé au travail différentes données permettant de comprendre la consommation de cannabis, de l'évaluer et de proposer des mesures de prévention, tant sur le plan collectif qu'individuel.

Mots-clés:

[cannabis; travail; addiction; test; CAST](#) ^[3]

Auteur(s):

P. HACHE - INRS

Fichier(s) :

-  [cannabis et travail- INRS-N°152. Décembre 2017](#) ^[4]

[Retour à la base documentaire](#) ^[5]
